

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 SEPTEMBRE 2025

L'Assemblée Générale s'est tenue le samedi 6 septembre 2025 à 18 h, au club house du Tennis.

Nous remercions les adhérents qui se sont déplacés.

Un bilan de l'année écoulée a été dressé par le président, Bruno SORIN

Bilan moral

Le nombre total de licenciés 2024 – 2025 était de 47 dont 25 jeunes et 22 adultes (14 femmes et 33 hommes), soit comparable par rapport à 2023-2024 (44 licenciés, 13 femmes et 21 hommes).

A noter que le nombre d'heure limitée de disponibilité du professeur, nous a obligé à refuser l'inscription d'adultes et d'enfants.

Le prix des cotisations 2024/2025 était resté inchangé par rapport à la saison précédente (96 € pour les adultes et 50 € pour les jeunes, licence seule, 260 € et 165 € avec les cours hebdomadaires).

A noter que pour la saison 2025/2026, n'ayant pour le moment pas de professeur, nous avons abaissé le prix des licences seules : 70 € pour les adultes et 40 € pour les jeunes (le prix des licences FFT restant inchangés : 13 euros pour les jeunes de moins de 7 ans, 23 € pour les jeunes 7-18 ans et 33 € pour les adultes).

Si nous trouvons prochainement un professeur, les tarifs des cours de la saison dernière seront reconduits.

Nous sommes pour l'instant dans le flou concernant l'effectif de la saison prochaine, cela dépendant fortement de la présence d'un professeur.

Bilan sportif :

Championnat départemental d'hiver :

Equipe Hommes : 4eme div départementale, 2^e sur 6, maintien en 4eme division.

Equipe Femmes : 3eme div départementale, 5^{ème} sur 6, maintien en 3eme division.

Championnat départemental de printemps :

Equipe Hommes : 4eme div départementale, 6^{ème} sur 6, descente en 5ème division.

Equipe Femmes : 3eme div départementale, 2^{ème} sur 6, maintien en 3^{ème} division.

Championnat + 35 ans (pas de montée / descente dans ce championnat):

Pas d'inscription d'équipe faute d'effectif suffisant.

Coupe Smidlin (réservée aux faibles classements) :

Equipe hommes : 6eme sur 6, ne passe pas la phase de poules

Equipe femmes : 5eme sur 5 : ne passe pas la phase de poules

Championnats jeunes par équipes : Pas assez d'effectifs par catégorie.

Reprise tournoi homologué jusqu'à 15/2 (juin) :

Le tournoi prévu a dû être annulé faute d'inscrits en nombre suffisant pour faire des tableaux cohérents.

Bilan école de Tennis :

Les cours ont été assurés par Marcelin Vaudour, titulaire d'une licence STAPS ainsi que d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) tennis.

Il a suivi cette année avec succès la formation pour le Brevet d'Etat, en collaboration avec le club de Montoire.

Marcelin Vaudour est engagé en CDI temps partiel (7 h / semaine pendant l'année scolaire, lissé sur l'année civile) et a été rémunéré cette année grâce à une convention avec le club de Montoire pour sa formation au brevet d'Etat (Il a donné aussi des cours à Montoire pour compléter son temps plein).

Bilan de l'école de tennis : 37 élèves : 23 jeunes dont 5 filles, et 14 adultes dont 6 femmes.

Les cours se sont déroulés le lundi de 17 h 30 à 21 h 30 et le mercredi, de 13 h 30 à 16 h 30.

Pour l'instant l'école de Tennis a été suspendue pour la saison prochaine, faute de professeur, Marcelin Vaudour ayant mis fin à son contrat.

Nous sommes en recherche d'un nouvel enseignant, un rendez-vous avec un candidat étant prévu le 12 septembre.

A noter que le déficit en enseignant de Tennis est national (manque de 500 enseignants sur toute la France), certains grands clubs de Tours peinant même à recruter.

Pour les adultes une organisation va être mise en place pour faire des entraînements de groupe hebdomadaires.

Bilan financier :

Le bilan financier a été soumis à l'approbation des personnes présentes.

Le résultat de la saison est de + 954 €.

- Subventions diverses : + 1300 € (Dont 400 euros de subvention municipale)
- Cotisations adhérents : + 7066 €
- Cotisations ligue : - 333 € (inscriptions aux compétitions, etc..)
- Bénéfice tournoi : - 64 € (inscription réglée mais pas de tournoi)
- Coûts de fonctionnement : - 2133 € (dont 1087 euros d'achat de machine lance balles)
- Ecole de Tennis : - 4882 € (exonération d'une partie des charges pour formation Marcelin)

Un budget prévisionnel équilibré de 1780 €, prenant en compte l'absence d'école de Tennis, a été établi pour 2025-2026.

Ce budget sera révisé si un professeur est engagé.

Actions 2024-2025 :

- Goûter de Noël pour les enfants
- Galette des rois
- Pique nique / Fête du Tennis le 16/06/2025
- Achat d'une machine lance balles pour les cours
- Achat de 2 kits « pickle ball » (filet, raquettes, balles, marquage) pour lancer cette nouvelle activité chapeautée par la FFT et facile d'accès.
- Récupération gratuite de beaucoup de matériel grâce à l'opération « club de sport » de la société Carrefour.

BS COF
BP

Actions prévues pour 2024-2025 :

- Galette des rois
- Pique nique / Fête du Tennis
- Lancement du pickle ball dans la salle de la Vallée (4 tracés de terrains de badminton existants, 16 joueurs possibles simultanément)
- Création d'une offre spécifique « pickle ball », sport dépendant de la FFT.
- Flocage et distribution des vêtements de sport obtenu par l'opération « club de sport » de la société Carrefour.

Municipalité de Château-Renault :

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle de la Vallée, qui donne entière satisfaction aux adhérents, et pour la subvention indispensable à notre fonctionnement.

Nous remercions Mr Alain Pelé, Maire adjoint aux sports pour sa présence parmi nous lors de cette assemblée.

Les points suivants ont été évoqués :

* Salle de Vallée :

- Remplacement de l'éclairage par un éclairage LED plus économique.

* Courts extérieurs du camping :

- Révision de l'éclairage ou remplacement par des LED à prévoir
- Révision des grillages des courts
- Remise en état de la zone et éventuellement aménagements dans le club house.
- Envisager la création d'un terrain de PADEL sur court n°2 hors d'usage (projet à étudier, un prix budget de 35000 euros ayant été annoncé pour un terrain extérieur)

Membres du bureau :

La constitution du bureau reste pour le moment la suivante :

Président : M. Bruno SORIN tél : 02 47 29 68 62 ; e-mail : bruno.sorin0752@orange.fr

Secrétaire : Mme Laure Giraudon : e-mail : familygiraudon37@gmail.com

Trésorière + Responsable école de Tennis : Mme Christine MOREL tél : 02 47 56 29 36
e-mail : jpmorel3@wanadoo.fr

Trésorier adjoint : Mr Hervé Lecat

Responsable des compétitions : Mr David Boyer

Membre actif : Mr Vincent Giraudon

L'assemblée s'est conclue par le verre de l'amitié.

Le Président
B. Sorin

B. SORIN

TCCR
TENNIS-CLUB
CASTEL-RENAUDIN
Siren 399 372 952

La Trésorière
C. MOREL
C. Morel